



Lille le 11 décembre 2020

Syndicat National de l'Éducation Physique  
de l'Enseignement Public  
Fédération Syndicale Unitaire

Emilie Jankowiak  
Secrétaire académique SNEP-FSU Lille  
Bourse du travail  
276 Boulevard de l'usine 59800 Lille  
[s3-lille@snepfsu.net](mailto:s3-lille@snepfsu.net)

**Monsieur Colson**  
Secrétaire général adjoint de l'académie  
**Madame Vigneron**  
Cheffe de division de l'organisation scolaire

Objet : GT Sections Sportives Scolaires

Monsieur le secrétaire général adjoint, Madame la cheffe de division,

Je vous adresse ce courrier pour faire suite au groupe de travail qui s'est déroulé le 9 décembre et concernant les sections sportives scolaires.

Monsieur Bouché et moi-même représentons le SNEP-FSU lors de cette instance. Nous apprécions la qualité du dialogue autant que faire se peut en visio-conférence mais regrettons de ne pas avoir été destinataires en amont des documents présentés lors de ce GT.

En effet, attachés à notre rôle de représentant élu de nos collègues professeurs d'EPS nous aurions été à même de vous fournir des éclairages en réponse au point de blocage ayant motivé l'avis défavorable attribué à leur demande d'ouverture de SSS.

Si la possibilité de vous présenter un double du dossier nous avait été donnée au moment du GT, est-ce que cela aurait été pour autant satisfaisant ? Non de toute évidence, puisque l'arbitrage avait été déjà rendu.

Nos collègues réagissent à l'avis porté par Madame le Recteur et transmis dans les établissements le 9 décembre semble-t-il, c'est-à-dire lors même du GT. Nous étions d'autant plus surpris d'apprendre que le courrier que nous évoquions lors du GT ensemble était déjà parti. Nous espérons qu'un document complémentaire sera envoyé. Nous avons d'ores et déjà conseillé à nos collègues de prendre attache auprès de Monsieur Calais pour plus d'explications.

Nous avons donc le sentiment d'avoir assisté davantage à un groupe informatif plus qu'à un groupe de travail et cela nous laisse un sentiment amer.

Nous sollicitons donc à l'avenir d'être destinataires de la liste des dossiers en amont de manière à pouvoir prendre contact avec nos collègues pour mieux les représenter et que la réunion du GT se fasse avant que les arbitrages ne soient rendus par Madame le Recteur.

Ceci afin de participer à la prise de décisions et non à l'enregistrement de celles-ci.

Je vous adresse, Monsieur le secrétaire général adjoint, Madame la cheffe de division, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Emilie JANKOWIAK**  
Secrétaire Académique  
SNEP-FSU Lille